

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

- en exercice : 28
- présents : 22
- votants : 24

L'an deux mille vingt-cinq le 22 du mois de septembre à 20h00, le Conseil municipal de la Commune de Bons-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. JACQUIER Olivier
Date de convocation : 16/09/2025

PRESENTS : Mmes et MM. VESSELIER Claude, VERNET Chantal, GILIBERT Pierre, REAL-LEFAY Sandra, LAVY Christèle, NAVILLE Yannick, DOMBRAT Philippe, GENOUD Monique, MERMIN Philippe, HERITEAU Annelise, MARSAN Christelle, GIRAULT Jean-Michel, GROSS Alain, CHAPUIS Estelle, TOURNIER Didier, TARDY Colette, PIGNAL-JACQUARD Marcel, HASSAN Jérôme, FAVRAT Magali, TROLLIET Christine, LE BOURBOUACH Yannick

ABSENT(S) EXCUSES :
SOURISSE Claire a donné procuration à GROSS Alain, MAGNIEZ Anne a donné procuration à LAVY Christèle, DEHEDIN José, BIAGINI Stéphane, BOITEUX Cécile, GARIN Viviane

SECRETAIRE : Annelise HERITEAU

D2025_092218

OBJET : Modification du tableau des effectifs : création/suppression de 2 emplois permanents

Rapporteur : Claude VESSELIER

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. Ainsi, Il est proposé au conseil municipal de modifier le tableau des emplois afin de procéder à la nomination de deux agents de catégorie C retenus au titre de la promotion interne 2025 au cadre d'emplois de rédacteur, grade de rédacteur, catégorie B. Les postes créés et supprimés sont présentés dans le tableau suivant :

Cadre d'emplois	Grade à supprimer	Grade à créer	Temps de travail	Nombre de poste(s)
Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de première classe	Rédacteur	Complet	2

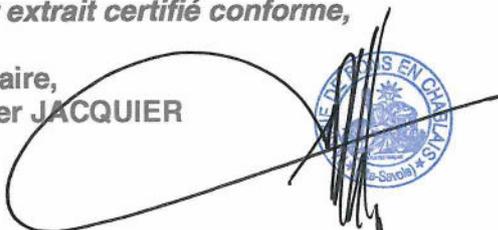
Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

DECIDE

- De modifier le tableau des emplois afin de procéder à la nomination de 2 agents de catégorie C retenus au titre de la promotion interne au grade de rédacteur, catégorie B,
- De créer 2 postes de rédacteurs territoriaux à temps complet et supprimer 2 postes d'adjoints administratifs territoriaux de première classe.
- D'inscrire les dépenses correspondantes au budget principal de la mairie.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Olivier JACQUIER



La secrétaire,
Annelise HERITEAU

